

Bulletin de 1^{ère} adhésion

Marchés des Producteurs de Pays 2024

A retourner complété, daté et signé, avant le **01/04/2024** à Audrey JAUREGUY par mail : a.jaureguy@tarn.chambagri.fr ou par courrier : Chambre d'agriculture du Tarn - 96, rue des agriculteurs CS 53270 – 81011 ALBI Cedex 9

Période d'adhésion : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Je soussigné,

Adresse :

Tél. : - Fax : - Port :

Email : - Site internet :

Statut : Agriculteur à titre principal Cotisant de solidarité
 Artisan Autre statut :

Déclare :

- avoir pris connaissance des termes de la Charte nationale des « Marchés des Producteurs de Pays » et s'engager à la respecter,
- avoir signé et respecté le dernier règlement départemental « Marchés des Producteurs de Pays Tarn » (juin 2016),
- m'acquitter des droits d'entrée et de la cotisation annuelle liée à la marque « Marchés des Producteurs de Pays » pour l'année 2024 :

Tarifs 2024	Droits d'entrée TTC	Cotisation annuelle TTC
Producteurs Adhérents à Bienvenue à la Ferme	12 €	offerte
Producteurs non adhérents à Bienvenue à la ferme :		
participant à 1 date de MPP	12 €	26,40 €
participant à 2 ou 3 dates de MPP	12 €	48 €
participant à plus de 4 dates de MPP	12 €	59,60 €
Artisans	12 €	73,20 €

- informer la Chambre d'agriculture de toute modification de mes productions sur mon exploitation,

Formation(s) relatives à l'hygiène et/ou la restauration suivies :

Intitulé(s) et année(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

Tournez la page SVP

Siège Social

96 rue des agriculteurs

CS 53270

81011 ALBI Cedex 9

Tél : 05 63 48 83 83

Fax : 05 63 48 83 09

Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Votre stand

Métrage souhaité : m **Puissance électrique :**

Matériel électrique :

Particularités (prises, etc) :

Produits à la vente sur les Marchés des Producteurs de Pays :

.....
.....
.....

Assiettes fermières*, issues de mes produits, proposées:

.....
.....
.....

Les Marchés des Producteurs de Pays 2024

Je souhaite participer aux marchés** labellisés de :

Castres

Tous les mardis du 25 juin au 27 août de 18h à 23h, place Pierre-Fabre
Chambre d'agriculture – 05 63 48 83 74

Gaillac

Tous les mardis, du 2 juillet au 27 août de 19h à 22h30, place du Griffoul
Mairie – 05 63 81 20 19

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet – Nouveaux marchés

Roquemaure

Samedi 1^{er} juin de 18h à 22h,
Place de l'Eglise
Chambre d'agriculture – 05 63 48 83 74

Labastide de Lévis

Samedi 20 juillet de 10h à 18h
Centre village

Puylaurens

Vendredis 5 juillet, 2 et 16 août de 18h à 22h, place du Ravelin
CATALA Didier – 06 77 00 34 74

Mazamet

Tous les lundis, du 1^{er} juillet au 26 août de 17h à 22h, Esplanade de la Maison des
Mémoires, parking des casernes
Association Initiatives Mazamet Montagne Noire - 05 63 61 31 53

Labastide Saint Georges Nouveau marché

Samedi 6 juillet de 18h à 22h
Place de la Fraternité
Chambre d'agriculture – 05 63 48 83 74

☐ **Saint-Amans-Soult**

Vendredis 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 août à l'Espace Gare de 17h à 22h
Mairie – 05 63 98 30 43

☐ **Revel**

Mercredis 17, 24 et 31 juillet, 7 et 14 août de 17h à 23h, Halle couverte
COMBES René – 06 95 05 01 77

☐ **Sorèze**

Jeudis 18 juillet, 1^{er} et 22 août de 18h à 22h, Allées Notre Dame
MARCOU François – 06 84 67 25 80

☐ **Castelviel Albi** : Marché d'approvisionnement + 5 soirées avec assiettes fermières
les 4/04, 2/05, 6/06, 5/09 et 3/10

Tous les jeudis de 16h à 20h, Foirail du Castelviel
Chambre d'agriculture – 05 63 48 83 74

☐ **Saint Gauzens**

Samedi 13 juillet de 19h à 23h, Esplanade Charles De Gaulle
Chambre d'agriculture – 05 63 48 83 74

Communauté de Communes Centre Tarn

Chambre d'agriculture – 05 63 48 83 74

☐ **Lombers**

Jeudi 18 juillet de 18h à 22h
Place du village

☐ **Réalmont**

Jeudi 25 juillet de 18h à 22h
Place de la République

☐ **Terre Clapier – Terre de Bancalié**

Jeudi 1^{er} août de 18h à 22h
Place du village

☐ **Ronel - Terre de Bancalié Nouveau marché**

Jeudi 8 août de 18h à 22h
Place du village

Fait à :

Signature

Le :

*: les assiettes fermières sont composées de produits principaux issus de votre exploitation. Les autres produits doivent être secondaires et accessoires. L'offre en assiettes fermières peut varier d'un marché à l'autre pour des questions d'équilibre de gamme.

** : selon gamme déjà présente et accord des organisateurs.